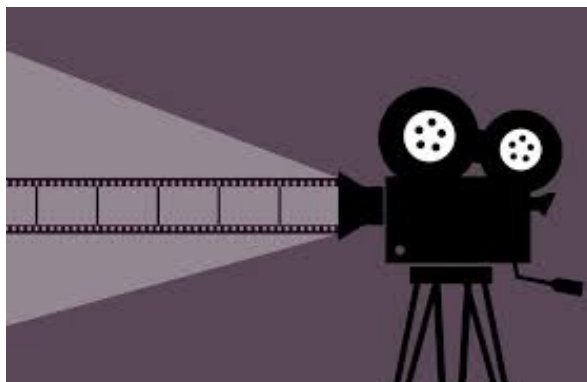


Cinéma



Le CAES participe à vos dépenses de cinéma à raison d'un remboursement par an et par adhérent d'un montant de 20 euros sur présentation d'une facture de 10 billets ou d'un abonnement de 10 places de cinéma, compris entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année en cours. (Pour les billets de fin décembre, merci de nous les transmettre impérativement la 1^{ère} semaine de janvier)

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de l'achat des 10 tickets ou de l'abonnement,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Si vous ne désirez pas recevoir votre subvention par virement bancaire, merci de rajouter une enveloppe timbrée, libellée à vos nom et adresse, pour recevoir le remboursement par chèque.

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER**





Formulaire de demande de subvention
Cinéma

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

- Facture de 10 places de cinéma

Ou

- Facture d'abonnement de 10 places de cinéma

- RIB (pour une 1^{ère} demande) pour un remboursement par virement

Ou

- Une enveloppe timbrée pour un remboursement par chèque

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

- Justificatif

- RIB ou enveloppe

Date de paiement : _____

- Virement

- Chèque n° _____